



HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

Les honoraires sont applicables par tranches cumulables.

PRESTATIONS	HONORAIRES TTC ¹	À LA CHARGE DU
APPARTEMENTS		
Jusqu'à 25 000 €	2 287 €	Acquéreur
De 25 001 € à 55 000 €	6 %	Acquéreur
De 55 001 € à 110 000 €	5 %	Acquéreur
De Plus de 110 001 € à €	5.5 %	Acquéreur
MAISON / VILLA		
Jusqu'à 25 000 €	2 287 €	Acquéreur
De 25 001 € à 55 000 €	6 %	Acquéreur
De 55 001 € à 110 000 €	5 %	Acquéreur
De Plus de 110 001 € à €	5.5 %	Acquéreur
LOCAL COMMERCIAL (MURS)		
Jusqu'à 25 000 €	2 287 €	Acquéreur
De 25 001 € à 55 000 €	6 %	Acquéreur
De 55 001 € à 110 000 €	5 %	Acquéreur
De Plus de 110 001 € à €	5.5 %	Acquéreur
FONDS DE COMMERCE		
Jusqu'à 25 000 €	3 000 €	Acquéreur
De 25 001 € à 55 000 €	9 %	Acquéreur
De 55 001 € à 110 000 €	8 %	Acquéreur
De Plus de 110 001 € à €	5 %	Acquéreur
TERRAINS À BÂTIR		
Jusqu'à 25 000 €	3 000 €	Acquéreur
De 25 001 € à 55 000 €	9 %	Acquéreur
De 55 001 € à 110 000 €	8 %	Acquéreur
De Plus de 110 001 € à €	5 %	Acquéreur

1/ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse
Honoraires au 01/01/2021